

ATTESTATION CREDIT D'IMPOT

POMPES A CHALEUR AIR/EAU DEVILLE THERMIQUE ACHETEEES ET INSTALLEES EN 2008

DEVILLE THERMIQUE certifie par la présente que les pompes à chaleur air/eau mentionnées dans le tableau ci-dessous possèdent un coefficient de performance supérieur ou égal à 3,3 pour une température d'évaporation de + 7 °C selon la norme d'essai 14511-2.

Modèle	Norme de référence	Performances
<i>POMPES A CHALEUR AIR/EAU</i>		
HERA 06/08/11/15/17	EN 14511-2	COP ≥ 3,3 pour température extérieure de + 7°C
HERA-C 09/12/16/18	EN 14511-2	COP ≥ 3,3 pour température extérieure de + 7°C
HERA HE 13/16	EN 14511-2	COP ≥ 3,3 pour température extérieure de + 7°C
HERA THE 14/19	EN 14511-2	COP ≥ 3,3 pour température extérieure de + 7°C

Ces modèles sont de ce fait éligibles au crédit d'impôt 2008 (à déclarer en 2009) sous certaines conditions précisées dans la Loi de Finances.